

problème des investissements étrangers tant qu'on n'éliminera pas totalement cette attente des capitaux étrangers et qu'on ne mettra pas en application le principe d'émettre soi-même les crédits dont on a besoin pour produire tout ce qui est essentiel au consommateur canadien.

[Traduction]

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je crois qu'il y a encore trois députés qui veulent parler. Afin de permettre au ministre de clore le débat, je propose que nous limitions à 12 minutes les discours de ces députés afin d'en terminer à 6 heures.

• (1710)

M. Gillespie: C'est acceptable, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): Les députés ont entendu la suggestion du député d'Esquimalt-Saanich (M. Munro). Est-on d'accord pour limiter désormais les discours à 12 minutes tout en se réservant assez de temps pour permettre au ministre de mettre fin au débat et de voter d'ici 6 heures?

[Français]

Les honorables députés sont-ils d'accord pour que les discours soient limités à 12 minutes d'ici 6 heures, pour permettre à tous ceux qui le désirent de se faire entendre?

Des voix: D'accord.

[Traduction]

M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley): Monsieur l'Orateur, parce que tant de députés ont parlé de ce bill avant moi, je ne répéterai pas les pages de statistiques citées au cours du débat. Je préférerais, monsieur l'Orateur, commencer par essayer de déterminer quelle a été et quel sera l'influence de l'investissement étranger au pays sur le bien-être des Canadiens d'une façon ou de l'autre. Après tout, c'est ce qui doit nous préoccuper et il me semble que les députés des autres partis l'oublient souvent.

On peut calculer dans quelle mesure l'investissement étranger a contribué à la croissance économique en déterminant l'augmentation du capital canadien grâce au capital étranger, laquelle n'aurait pas eu lieu autrement. Au passif de ces avantages pour la croissance économique canadienne il faut inscrire les intérêts, les dividendes et les paiements de services commerciaux de divers genres que les propriétaires étrangers gagnent au Canada. La valeur de l'investissement étranger est donc égale à l'augmentation du capital-actions canadien qui n'aurait pas eu lieu autrement, moins les intérêts, les dividendes et les paiements de services commerciaux gagnés par les étrangers.

Toutefois, la nature et l'ampleur du gain provenant de tout investissement direct dépend de deux éléments cruciaux: premièrement, de la mesure dans laquelle la concurrence dans un système diffuse l'effet des nouveaux produits et procédés—par l'augmentation de la productivité ou la baisse des prix. Bref, si le nouveau venu transforme les méthodes de production ou de distribution, ou s'il s'adapte tout simplement aux méthodes existantes de façon à ne pas troubler le marché. Deuxièmement, l'ampleur du gain dépend de la mesure dans laquelle les gouvernements canadiens réussissent à imposer les profits revenant aux étrangers à un taux optimal. Il y a aussi le besoin spécial de voir à ce que le prix d'achat des filiales étrangères et le prix de vente ne soient pas exagérés de façon à réduire les impôts qui reviennent aux autorités canadiennes.

Pendant la plus grande partie du siècle dernier, l'objectif principal de la politique industrielle du Canada a été la

Examen de l'investissement étranger

croissance économique—la croissance grâce à la colonisation de l'Ouest, à la découverte et à l'exploitation des ressources minérales, à l'application et à l'adaptation des techniques à la transformation et à la protection des activités manufacturières, en vue de répondre aux besoins d'une population croissante. Actuellement, la croissance demeure un élément important surtout à court terme, puisque au cours des années 70, la population active canadienne augmente plus rapidement que dans n'importe quel autre pays industrialisé. Mais la croissance de la capacité de production n'est aujourd'hui qu'un de nos objectifs. Notre objectif principal est l'accroissement de la participation canadienne à l'expansion de l'économie—et pourtant nous avons également comme objectif l'amélioration de la qualité de la vie pour tous les Canadiens—la création d'une économie plus canadienne, si je puis dire.

Les problèmes suivants attirent l'attention sur le fait que, bien qu'il faille permettre les investissements étrangers au Canada, il faut le faire autrement qu'auparavant. Le gouvernement doit être plus actif qu'avant, afin d'assurer la participation canadienne à l'économie nationale. Il doit garantir que non seulement les investissements étrangers futurs, mais aussi les investissements actuels, servent les intérêts des Canadiens. Les investissements étrangers directs fournissent les capitaux pour la croissance, à la fois par un nouvel apport de capitaux et par l'emploi de gains retenus au Canada. Le réinvestissement de gains retenus est souvent considéré comme l'utilisation d'économies canadiennes, ce qui est exact dans un certain sens. Ce qui importe, c'est de se demander si on aurait eu ces économies sans les investissements étrangers et on oublie souvent de le faire.

Par conséquent, nous devons consulter les provinces et collaborer avec elles en vue d'assurer une augmentation de la participation canadienne dans la propriété de l'économie et de ne pas continuer à suivre une politique fermée comme le gouvernement l'a fait dans le passé. Nous devons prendre des mesures positives dans le but d'encourager les Canadiens à investir pour l'expansion de l'entreprise canadienne et notre parti, à diverses reprises, a proposé, entre autre choses, des programmes d'initiatives pour les particuliers et les petites entreprises. Monsieur l'Orateur, je n'ai pas le temps en ce moment ce m'étendrait davantage sur ce sujet.

Nous devons établir des normes plus efficaces de comportement pour les sociétés étrangères. Nous devons exiger que les filiales de sociétés étrangères établies au Canada fassent une déclaration détaillée de leur situation financière. Nous devons exiger que les citoyens canadiens constituent la majorité dans les bureaux de direction de toutes les sociétés actives au Canada en vertu d'une charte fédérale. Nous devons encourager les filiales d'appartenance étrangère à nommer des Canadiens aux cadres de direction.

Nous devons immédiatement nous mettre à travailler de concert avec les provinces pour produire une stratégie d'expansion nationale pour le Canada. Une partie du processus pour arriver à cette stratégie sera le repérage de tout secteur clé supplémentaire de l'économie, dans lequel l'investissement étranger ou la prise de contrôle étrangère devrait être limité ou interdit. Ces secteurs clés seront déterminés sur la base de leur importance dans les domaines, soit économique, soit culturel. Malheureusement, ce bill ne fait rien pour contrôler en aucune façon l'expansion continue des propriétés étrangères qui existent déjà au Canada, afin d'aider ce qu'il reste de toutes les sociétés canadiennes à croître dans un climat économique plus sain. La propriété étrangère au Canada a surtout augmenté dans l'expansion des entreprises déjà sous con-